Saint-Louis La belle à décou



Janvier 2025

CE MOIS-CI À L'INTÉRIEUR

- Séance ordinaire du conseil
- Avis publics
- À vendre Dodge Ram
- Souper-Spectacle
- Calendrier
- Les nouveautés de la Bibliothèque
- Brunch
- Shuffleboard
- Tournoi de Poker
- Inscription des nouveaux élèves
- SARCA
- Et plus...

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS



750, rue St-Joseph

L'ÉCHO



PARTENAIRE DU 150e



AFFÛTAGE MC. MORIN

Spécialité : Alimentation industrielle, commercial et résidentielle

Michaël Morin

542 Rue Principale, Saint-Louis, QC J0G 1K0 (450) 788-3222

(450) 788-3112

info@affutagemcmorin.ca

www.affutagemcmorin.ca



<u>à la mairie</u>



Yvon Daigle Maire 450-788-2635



Jean Sioui Conseiller #1 450-788-2080



Jean-Claude Drolet Conseiller #2 450-788-2020



Patrice Forcier Conseiller #3 450-788-2514



Robert Charron Conseiller #4 514-588-1425



Jean-Pierre Arpin Conseiller #5 450-788-2726



Jacques Mathieu Conseiller #6 450-788-2413

Directrice générale Mme Joscelyne Charbonneau, poste 2001 dg@saint-louis.ca

Secrétaire-trésorière adjointe Mme Guylaine Lapierre, poste 2002 admin@saint-louis.ca

Inspecteur en bâtiment M. Serge Vaillancourt poste 2003 permis@saint-louis.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration Mme Lyne Labelle, poste 2005 Mme Isabelle Leclerc loisirs@saint-louis.ca

R**esponsable de la Bibliothèque** Mme Isabelle Leclerc, poste 2008

Contremaitre aux travaux publics
M. Richard Drapeau, poste 2004
voirie@saint-louis.ca
Journalier
M. Mathieu Ménard Sansoucy
Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage
Mme Chantal Cloutier



Bureau municipal: 750, rue St-Joseph Sant-Louis (Québec) JOG 1K0 Téléphone: **450-788-2631** www.saintlouis.ca

Municipalité de Saint-Louis

Urgence:

Fin de semaine et jours fériés Cellulaire: 450-779-9388

Heures de bureau:

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00 Vendredi Fermé

Location du Centre récréatif 450-788-2631 poste 2002

Animaux - SPA Drummondville 1-855-472-5700

Fadoq Jean Trempe, président 579-489-2696

Ginette Brosseau, responsable des cartes de membre **579-445-2002**

Fabrique St-Louis 931, St-Edouard à Saint-Jude 450-792-3943

MRC des Maskoutains



Pompiers - Police - Ambulance

911 / 310-4141 *4141



SERVICES MUNICIPAUX

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment, est disponible les MARDIS ET MERCREDIS, sur rendez-vous. Vous devez communiquer avec lui au 450-788-2631 poste 2003 avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

FEU EN PLEIN AIR

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de monsieur Jacques Mathieu 450-788-2413

RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous pouvez déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Les piles acceptées sont:

AA, AAA, C, D et 9 volts.

VERSEMENT DES TAXES 2025

 1er versement:
 10 mars 2025

 2e versement:
 24 avril 2025

 3e versement:
 9 juin 2025

 4e versement:
 24 juillet 2025

 5e versement:
 8 septembre 2025

 6e versement:
 23 octobre 2025



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 21 JANVIER 2025

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, mardi 21 janvier 2025 à 20h00 à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers: Jean Sioui, Patrice Forcier, Jean-Pierre Arpin, Jacques Mathieu, Robert Charron et Jean-Claude Drolet. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

Administration générale

- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 10 décembre 2024;
- Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 10 décembre 2024;
- Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;
- Adoption du règlement numéro 560-24 pour déterminer les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2025;
- Adoption du règlement numéro 561-24 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité année 2025;
- Demande à la MRC des Maskoutains : commandite dans le cadre du 150e anniversaire de la Municipalité de Saint-Louis;
- Renouvellement : Adhésion 2025 à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour la directrice générale;
- Pour dépôt : Formulaire de déclaration d'intérêts pécuniaires : Membres du Conseil municipal;
- Embauche d'une ressource à temps partiel pour une période indéterminée au Service des Loisirs -Évènements et soutien administratif

Sécurité publique

 Participation à la phase 2 du regroupement des Services de sécurité incendie pour la partie nord de l'autoroute 20 de la MRC des Maskoutains – Intention;

Transport

- Vente d'une Camionnette usagées Travaux publics Voirie : Dodge Ram 2008;
- Installation : antennes wifi : à l'extérieur des bâtiments:

Aménagement, Urbanisme et Développement

- Dépôt de la liste des permis émis décembre 2024 ;
- Adoption du projet de Règlement numéro 559-24 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Municipalité de Saint-Louis;
- Avis de motion : Règlement 562-24 Règlement modifiant le règlement d'urbanisme (PIIA Règlement de zonage)
- Adoption du projet de Règlement 562-24 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 389-06 relatif au PIIA;

Loisirs et Culture

- Entretien de la patinoire 2024-2025 : paiement numéro 1;
- Bibliothèque municipale : autorisation de dépenses budget 2025;

Clôture de la séance

POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS À L'ADRESSE SUIVANTE: www.saint-louis.ca

Lundi, 3 février 2025 Séance ordinaire du conseil à 20h00

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT



SERVICE GRATUIT BUREAU MUNICIPAL (450) 788-2631 poste 2002



AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 560-24 pour déterminer les taux et de compensations pour l'exercice financier 2025

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis, tenue le 21 janvier 2025, le Conseil a adopté le règlement 560-24 déterminant les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2025.

L'objet de ce règlement est de déterminer les taux de taxes pour l'année 2025.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-louis.ca

Donné à Saint-Louis, ce 22 janvier 2025

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 561-24 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la Municipalité pour 2025

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Louis, tenue le 21 janvier 2025, le Conseil a adopté le règlement 561-24 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la Municipalité.

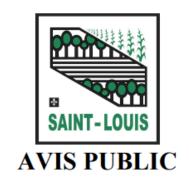
L'objet de ce règlement est de déterminer la tarification relative à la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la Municipalité pour 2025.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-louis.ca

Donné à Saint-Louis, ce 22 janvier 2025

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



ASEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION, LE LUNDI 3 MARS 2025 À 19 H 30

Projet de règlement numéro 562-24

Intitulé « Règlement numéro 562-24 modifiant le règlement d'Urbanisme numéro 389-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturales (PIIA) relatif au zonage

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, l'avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du projet de règlement

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 21 janvier 2025, le Conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :

Projet de Règlement numéro 562-24 modifiant le règlement d'Urbanisme numéro 389-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturales (PIIA) relatif au zonage

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi, 3 mars 2025 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal, située au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du projet de règlement

Le projet de règlement a pour objet :

Concordance avec le Règlement numéro 558-24 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturales (PIIA) adopté le 4 novembre 2024 et pour ainsi modifier la grille de spécifications au zonage.

4. Consultation des projets de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 788-2631, pour toute question ou information supplémentaire sur ces projets de règlement.

Donné à Saint-Louis le 22 janvier 2025

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

PERMIS ET RÈGLEMENTS Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement



Mon maître est propre, ma Municipalité aussi : il est important de ramasser les excréments de son chien!

La Municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les excréments de leur animal, afin de maintenir un environnement propre et harmonieux pour tous.

Pour ce faire, le propriétaire d'un chien doit se prémunir des éléments essentiels pour ramasser les excréments que l'animal génère, et ce, tant sur le trottoir, dans les espaces publics que sur les terrains privés. Tout gardien doit nettoyer immédiatement les matières fécales produites par le chien sur toute propriété et en disposer d'une manière hygiénique.

Ainsi, pour une question de gros bon sens, de respect, de fierté, de propreté et d'hygiène, il importe de se prémunir des articles nécessaires, afin de recueillir les matières fécales de son animal, par respect pour les voisins, pour les enfants, pour les citoyens et les visiteurs.

Merci de votre collaboration!

PERMIS DE BRÛLAGE

La Municipalité de Saint-Louis rappelle que les permis de brûlage, pour feux à ciel ouvert en zone d'urbanisation, sont obligatoires et GRATUITS. Vous devez communiquer avec M. Jacques Mathieu au 450-788-2413 pour obtenir votre permis.

Notez que si vous effectuez un feu sans permis et que cela occasionne le déplacement des pompiers, un constat d'infraction pourrait vous être remis.

ABRI TEMPORAIRE

La municipalité de Saint-Louis tient à aviser ses citoyens que les abris d'auto temporaire sont autorisés du 15 octobre 2024 au 15 mai 2025.



DÉPÔT DE NEIGE

La municipalité de Saint-Louis tient à vous rappeler qu'il est interdit de jeter ou déposer de la neige ou glace sur le domaine public. Article 33 du règlement no 549-23 sur les nuisances.

Serge Vaillancourt
Inspecteur en bâtiment et en environnement
788-2631, poste 2003
permis@saint-louis.ca

Mardi et mercredi de 8 h à 15 h 30

À VENDRE

CAMIONNETTE USAGÉE TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE: DODGE RAM 1500, ANNÉE 2008

La Municipalité de Saint-Louis souhaite vendre un camion Dodge Ram 1500, année 2008.

Véhicule fonctionnel, 229 000 kilomètres, couleur taupe, 4 portes, barrures électriques, vitres électriques, air climatisé fonctionnel, boîte de 8 pieds, 4 x 4, moteur 5.7 litres, Batterie et pompe à eau, état neuf

PRIX DEMANDÉ: 1 200 \$

La vente est faite tel que vu, sans aucune garantie.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec à Mme Joscelyne Charbonneau, directrice générale à l'adresse courriel suivante : dg@saint-louis.ca 450 788-2631

La priorité est accordée à la première offre d'achat déposée au Bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph Saint-Louis











Vision R est un groupe musical constitué de 6 membres qui interprète des hits des années 60 à 90, depuis plus de 15 ans et ce. à travers le Québec. Peu importe l'événement, vous pouvez compter sur eux pour vous divertir et pour vous faire danser. Venez festoyer avec nous le samedi 15 février. pour une formule "souper-soirée dansante".

ET PAR LES MEMBRE DU COMITÉ DU 150E



Vision R:

Dominic Brais [deSt-Louis]

Geneviève Morier

Mario Bergeron

François Marcoux

Cynthia Francoeur

Jean Dauphinais



		jan	vier 2	025		
dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
29	30	31	1	tabata	3	4
5	6 MAMANS ACTIVES	7 FADOQ	BIBLIOTUĖQUĖ	TABATA	10	11
12 BIBLIOTHÈQUE BRUNCH	MAMANS ACTIVES DANSE COUNTRY	14 FADOQ	BIBLIOTHÊQUE	16 TABATA	17	18
19	DANSE COUNTRY	21 SADOO Conseil Municipat	BIBLIOTHÊQUE	TABATA	24	25
26 Bibliothèque	MAMANS ACTIVES DANSE COUNTRY	FADOQ 28	BIBLIOTHÊQÜÊ	30	31	1

		fév	rier 20	025		
dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
26	27	28	29	30	31	1
2	MAMANS ACTIVES Conseil Municipal DANSE COUNTRY		BIBLIOTÜÊQUÊ	TABATA	SKIONE ELLE EO LICE	s POKER
9 BIBLIOTHÈQUE BRUNGH	MAMANS ACTIVES DANSE COUNTRY	11 FADOQ	BIBLIOTHÊQUE	13 TABATA	14	PLAISIRS ¹⁵ D'HIVER SOUPER- SPECTAELE WISION "R"
16	MAMANS ACTIVES DANSE COUNTRY	18 FADOQ	BIBLIOTHÈQUE	20 Tabata		22
23 BIBLIOTHÈQUE	MAMANS ACTIVES DANSE COUNTRY	25 FADOQ	BIBLIOTHÊQUÊ	27 Tabata	28	1



Bibliothèque municipale de Saint-Louis

ISABELLE, NATHALIE, JULIE ET NOA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 750, rue St-Joseph 450-788-2631 poste 2008

Adultes:



du bonheur

Del âge SOROTO



KEN

FOLLETT

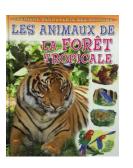
POUR RIEN

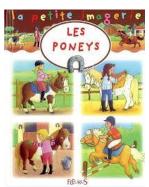












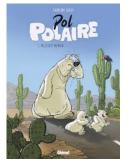


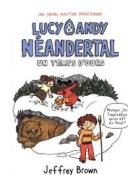
Jeunesse:







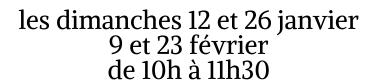








Ouverte les mercredis de 19h à 20h





Présentation de l'artiste Lucie Diotte, exposant à la bibliothèque de St-Louis

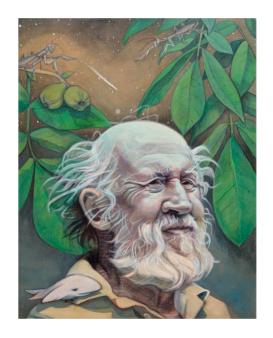
Artiste multidisciplinaire, musicienne et pédagogue, je m'inspire des couleurs qu'offre la nature pour créer des œuvres

et tridimensionnelles évoquant le monde du rêve. Horticultrice de formation, je puise dans les symboliques de la faune et de la flore pour élaborer des créations à la fois ludiques, oniriques et hautement significatives.

Défiant les règles des proportions, j'imagine des personnages et de petits êtres qui mepermettent de mettre en lumière mes valeurs, de revoir les conventions et de dénoncer ce qui me choque. Engagé pour la cause environnementale, mon travail artistique est guidé par mes souvenirs, mon ressenti et mes convictions. En réveillant l'enfant qui sommeille chez le spectateur, je souhaite le sensibiliser à la beauté et à l'utilité de ce qui l'entoure.

Toucher l'imaginaire des petits, faire réfléchir les grands, voilà ce qui me motive en tant qu'artiste.









COMMISSION DES LOISIRS DE SAINT-LOUIS

100, RUE MESSIER 450-788-2742





ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS

Marc Lavoie
450-788-3366
Président

Jonathan Arpin 450-501-4727 Vice-Président

Maxime Morin 450-502-1688 Administrateur

Robert Rémillard 579-445-1011 Administrateur

Marcel Lavallée 450-788-2301 Administrateur Simon Claing 450-888-5146 Administrateur

Lyne Labelle 450-788-2365 Secrétaire-trésorière

Josée Luckenuik 450-561-6606 Administrateur

Jacques Mathieu 450-788-2413 Conseiller municipal Jean-Pierre Arpin 450-788-2726 Conseiller municipal

Prochaine assemblée MARDI, 28 JANVIER 2025 à 19h

BRUNCH

Brunch Âge d'Or

Le brunch du Club de l'Âge d'Or aura lieu dimanche 9 février 2025



Le coût du repas est de \$12.00 pour les 13 ans et plus , 7 ans à 12 ans \$6.00 et 6 ans et moins gratuit .

De 10h à midi, au Centre récréatif de Saint-Louis.

Bienvenue à tous, Club Fadoq de Saint-Louis



Soirée Shuffleboard

7 février 2025 à 19h00

Service de bar sur place

Centre récréatif
100, rue Messier
Pour informations:
Simon Claing 579-445-1079 / 450-888-5146



INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2025-2026

Du 17 février au 28 février 2025

Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront 4 ans avant le 1^{er} octobre 2025

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2025

Tous les détails au

www.csssh.gouv.qc.ca 💥











Programme Passe-Partout

Préparons votre enfant à son entrée à l'école!

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre et vous souhaitez qu'il vive une première expérience positive avec l'école? Inscrivez-le dès maintenant au programme Passe-Partout.

Activités

- Environ trois fois par mois, en journée, les enfants seront accompagnés pendant deux heures par une enseignante dans diverses activités ludiques et d'exploration du milieu scolaire.
- Huit fois dans l'année, en soirée, les parents et les enfants viendront partager des moments amusants et enrichissants à l'école. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

Durée

De septembre à juin

Inscription

En ligne, au www.csssh.gouv.qc.ca







La date limite de demande d'admission à la formation professionnelle et au cégep est le 1^{er} mars 2025 : ne ratez pas votre chance de débuter des études à l'automne 2025.

Si vous rêvez de reprendre vos études et d'obtenir un diplôme qui vous ouvrira de nouvelles portes, sachez que la date limite pour poser votre demande d'admission à la

formation professionnelle et collégiale approche à grands pas : le 1er mars. Cette échéance est une occasion à ne pas manquer.

Que vous souhaitiez vous spécialiser dans un métier concret ou obtenir un diplôme pour élargir vos horizons professionnels, les formations professionnelles et collégiales offrent une multitude de programmes accessibles et adaptés à vos besoins. Ces formations sont une véritable opportunité pour améliorer vos compétences et bâtir un avenir plus stable et épanouissant.

Ne laissez pas la peur ou le doute vous freiner. Peu importe votre âge ou votre parcours, il n'est jamais trop tard pour faire le premier pas vers une nouvelle aventure professionnelle.

Cet article vous donne envie d'aller plus loin dans votre réflexion vers un retour aux études? Vous pouvez faire appel aux services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement grâce à SARCA Mobile. Audrey peut se rendre au bureau municipal de votre municipalité afin d'explorer votre projet scolaire ou professionnel. Communiquez directement avec elle.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire & professionnelle audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca 450 773-8401, poste 6731





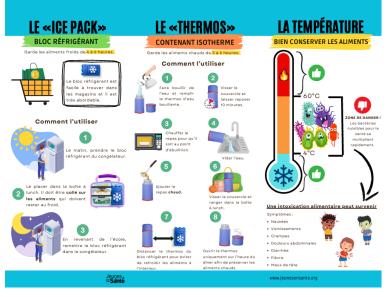
LA BOITE À LUNCH













ATTENTION AU FROID:

CONTENU GELÉ = BAC NON VIDÉ!

3 façons de gérer les matières organiques pour éviter les problèmes:

Placer les matières dans un sac de papier kraft...

Déposer un grand sac de papier à l'intérieur du bac



... ou dans du papier journal













COPIPLUS 360

Normande Hamel

514.895.2403

@contact@copiplus360.ca
w copiplus360.ca

Saint-Louis, QC JOG 1K0 Livraison disponible

Impression/Photocopies/Numérisation/Reliure/ Plastification/Tenue de livres/Graphisme/Sites web



Marc Rivard

Entrepreneur Peintre

Peinture intérieur et extérieur

805, rue de l'Église Massueville (Qc) J0G 1K0 Tél.: 438-881-6964

CLUB FADOQ M 055 INC.

MOUVEMENT DES AINÉS

SAINT-LOUIS

Président(e) Jean Hampe

Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardler - Guylaine Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie Produits surgelés - Agence SAQ Bières - Loto-Québec Service d'échange de propane Dépositaire du Super Radio Bingo CFNJ 99,1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0 Tél.: **450-788-2000**



400, rang St-Yves Saint-Aimé, Qc. JOG 1K0 450-788-2361 villiardserresetjardins.com plvilliard@gmail.com

ESPACE DISOPONIBLE

ESPACE DISOPONIBLE











Commandez en ligne 10% de rabais : STLOUIS

Émilie Guérard | Propriétaire (438) 928-3180

info@labrouettemaraichere.ca www.labrouettemaraichere.com

Plants de légumes, fines herbes et fleurs annuelles et vivaces. Certification biologique avec Ecocert.